



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Une demande de certificat d'autorisation de démolition d'immeuble sera entendue à la séance du comité de démolition qui aura lieu le 5 septembre 2023, à 18h30, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270 rue Victoria, à Lac-Brome. Toute personne peut assister à la réunion.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à Owen Falquero, greffier de la municipalité.

Demande :

Bâtiment principal résidentiel au 5, chemin Moffat, lot 4 266 044, zone URA-8-L12, Lac-Brome.

Propriétaire : 9270-4436 QUEBEC INC.

Usage projeté suite à la démolition :

Reconstruction

Donné à Lac-Brome
Ce 24 août 2023

Owen Falquero, B. A. LL. B. J. D.
Avocat Greffier